

## Leyme : un sentier pour valoriser la zone humide et sensibiliser le public



Un bel espace bientôt réaménagé. / - Crédit photo : Marc Brun

[f](#) [X](#) [in](#) [✉](#)

**Environnement, Sports et nature, Vie locale**

Publié le 28/03/2025 à 19:02

**Correspondant de la rédaction du Lot**

**Une réunion a permis de faire avancer la seconde phase du projet de valorisation de la zone humide. Experts et élus ont échangé sur l'aménagement d'un sentier de découverte conciliant préservation et accessibilité.**

La mairie de Leyme a accueilli, lundi 24 mars, une réunion clé sur la seconde phase du projet de valorisation de la zone humide. En présence des élus de la commission Cadre de vie, plusieurs experts ont échangé sur l'aménagement d'un sentier de découverte destiné à sensibiliser le public à la richesse de cet écosystème fragile.

Porté par Biodiversité et Patrimoine des 3 Vallées (BP3V) et entièrement financé par le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA), le projet vise à concilier préservation de l'environnement et accessibilité. Benjamin Potel, écologue, Thomas Etien, chargé de mission Zones humides, et Sonia Chassaing, conservatrice, ont souligné la nécessité d'un aménagement respectueux de la faune et de la flore. « L'objectif est de sensibiliser à l'importance des zones humides tout en minimisant les impacts de la fréquentation », a expliqué Benjamin Potel.

Le tracé retenu propose une boucle de 210 mètres débutant près de la salle des fêtes et traversant différents milieux naturels. Il sera jalonné de panneaux explicatifs sur la faune, la flore et les fonctions écologiques de la zone. Un prolongement initialement prévu de 90 mètres a été abandonné pour des raisons budgétaires.

Les aménagements prévoient un cheminement en bois, avec des matériaux durables comme le robinier ou le chêne, accessible aux personnes à mobilité réduite, avec une largeur minimale de 1,40 mètre. Un balisage discret et pédagogique viendra compléter le dispositif.

Les élus ont salué cette initiative. « Ce sentier s'inscrit dans notre volonté de valoriser le cadre de vie tout en sensibilisant à l'environnement », a déclaré un membre de la commission.

Le projet sera présenté aux enfants des écoles, à leurs parents et à tous les habitants le samedi 21 juin 2025. Cette rencontre permettra de discuter des bienfaits du projet pour la biodiversité et le développement de la faune et de la flore.

[Voir les commentaires](#)

**Vous souhaitez suivre ce fil de discussion ?**

[Suivre ce fil](#)

---

**Réagir**

